

Les Fonctionnaires

J'aurais dû normalement intituler cette chronique thématique : l'État. Ce qu'un spécialiste « normal » aurait fait pour vous en parler. Mais comme je ne fais jamais rien de tout à fait normal comme tout le monde — Normal 1^{er} (1), ce n'est pas moi —, je l'ai donc intitulé « *Les Fonctionnaires* » (ou « *Fonctiocratie* » ?). Pourquoi ? Parce que l'État, c'est un mot, uniquement un mot. Une entité globale, abstraite, administrative, purement techno-bureaucratique, d'essence totalitaire, une coquille qui cache en son sein un immense peuple dont on ne parle jamais : le peuple de nos fameux et vénérés fonctionnaires, principalement les fonctionnaire de l'Administration publique, donc de l'État (et des collectivités dites territoriales). Mais justement, ces personnels de l'État, dont les enseignants, il n'en est jamais question ; on n'entend jamais parler d'eux, sauf quand ils descendent dans la rue, quand ils entravent l'activité civile pour réclamer des augmentations, ou défendent bruyamment leurs avantages sociaux et leurs éternels droits acquis. Au-delà de ces pulsions revendicatrices, le plus souvent assourdissantes pour ceux qui habitent et travaillent dans les centres des grandes bet moyennes villes, le reste du temps ils se terrent dans leurs bureaux et se font oublier. Pourvu qu'on ne parle pas de nous.

Les fonctionnaires, sont la chair vivante de cette chose informe et envahissante qu'on appelle État, de ce Blob qui n'a ni z'yeux ni bouche, mais un nez pour repérer ses proies ; c'est donc en cela que je m'intéresse à la corporation ; et c'est le fait même qu'ils sont aussi des êtres au même titre que les non-fonctionnaires qu'il me paraît à la fois logique et évident de se focaliser sur eux plutôt que sur l'État, structure administrative désincarnée ; et cela paraît d'autant plus fondé, que ceux qui les font vivre par les prélèvements obligatoires, sont les non-fonctionnaires, c'est-à-dire les gens qui travaillent et produisent dans le privé, soit les ouvriers, les artisans, les agriculteurs, les commerçants, les entreprises, cadres et patrons...

Or la différence entre public et privé — et là, je suis obligé de m'inscrire en faux contre un de leurs slogans favoris claironné à tout bout de champ dans les manifestations syndicales : « Public, privé : même combat ! » — tient justement au fait que le combat n'est pas du tout de même nature ; les fonctionnaires ne vivent et travaillent que sur des budgets alloués, des budgets qui ne sont en rien prélevés sur le produit de leur travail ; la seule astreinte hors service, si je puis dire, étant d'attendre que leur traitement tombe à la fin du mois ; ou comme dit le populaire : « Les fonctionnaires se lèvent le matin en sachant ce qu'il vont toucher ; les gens du privé se lèvent le matin en sachant ce qu'ils vont payer. » De quoi avoir des insomnies, en effet... Les mercenaires du privé, assis sur des sièges éjectables, doivent aller, eux, chercher leurs moyens de vivre et celle de leur entreprise au combat, dans la jungle concurrentielle du quotidien ; parfois même en prenant beaucoup de risques, au point d'en arriver à arracher leur pitance avec les dents, tandis que, pour couronner le tout, le fisc les attends au coin du bois pour les pressurer, voire les flinguer à bout portant.

Le fonctionnaire, c'est le grand tabou de la société. Il n'est pas de bon ton d'évoquer publiquement le cas du fonctionnaire. Vous noterez que si je ne parle pas d'État, je l'inclus toutefois dans le collectif « fonction publique ». La fonction publique, c'est la grande muette anonyme. Cependant j'évoque le fonctionnaire en tant que tel, c'est-à-dire comme une personne, comme une personne que j'engage, *intuitu personae*, dans sa responsabilité de citoyen, tout en sachant qu'il n'est pas un citoyen tout à fait comme les autres. Un fonctionnaire fonctionne ; on lui demande de fonctionner et pas autre chose ; autrement dit : SERVIR.

*

C'est à la suite d'un sondage, voici une vingtaine d'années, que j'ai pris conscience qu'il fallait creuser la question relative à la fonction publique et s'y intéresser... Selon ce sondage, 75% des jeunes interrogés disaient vouloir faire carrière dans la fonction publique. L'animateur de radio qui annonça ce chiffre, marqua un temps d'arrêt, comme surpris... Il y eut un blanc,

puis il confirma : « oui, 75% », comme s'il n'y croyait pas. Je fus surpris moi-même par l'ampleur de ce chiffre. Non, il n'y avait pas d'erreur : il émanait de la CGPME (syndicat des moyennes et petites entreprises) ; je voyais mal cette organisation patronale perdre son temps à balancer dans l'opinion des chiffres truqués... Il y en a d'autres qui savent s'adonner à ce genre de bidonnage manipulateur, surtout du côté des journalistes et des politiciens du système... D'ailleurs, par la suite, d'autres sondages viendront confirmer celui-ci. Voici le passage d'une de mes chroniques montrant comment j'accueillis la nouvelle : « *Inutile d'épiloguer, je n'en n'ai pas le cœur ; j'ai plutôt l'humeur massacrant des mauvais jours, de ces jours qu'une simple nouvelle, en apparence banale, suffit à obscurcir, à badigeonner au noir de fumée. Question : qui sont-ils ces salopards d'adultes qui peuvent faire qu'une masse aussi considérable de jeunes gens, dans un pays comme la France, puisse déclarer forfait devant la vie et trouver un idéal dans une existence végétative de cul de plomb décérébré ?* »

J'ai une excuse : j'étais de mauvaise humeur, ce jour-là ; une journée à badigeonner au noir de fumée, nécessairement tout devient plus sombre et lugubre. Je veux bien admettre que certains soient attirés par la fonction publique et y trouvent un idéal : va pour 20% d'une population ; mais 75% de la jeunesse, j'y vois plutôt un attrait suspect, une sorte d'intérêt aux motivations douteuses, comme la recherche de la bonne planque pour passer une existence tranquille, sans risque, sans souci de l'avenir ; une sorte de refus de la vie responsabilisée : surtout, ne pas s'engager, ne pas prendre de risques ni de de responsabilités mettant en péril une petite vie bien tranquille, bien rangée, sans bosses ni creux... Le rêve, quoi ! Être pris en charge par l'État, être tenu par la main, de la naissance à la mort, du berceau à la tombe, ne rien devoir à soi-même, tout à l'État-providence, que du bonheur ! Bref, la vie rêvée du parfait communiste, tendance nomenklatura politicienne : les avantages de la vie pour soi, les inconvénients pour les autres, ceux qu'on fait marnier pour prélever leur dose de sueur. Certains me feront observer qu'il n'y a plus d'aventure dans la vie, plus de risques à vivre, plus rien à inventer, plus rien à découvrir, que tout existe, que plus rien ne vaut d'être vécu, et que la société moderne n'est que la société du gadget, le règne bêtifiant du futile, de l'inutile, du superflu, du consommer pour consommer... pour brûler ! Il y a du vrai dans cela ; mais il y a aussi la véritable aventure de ce qui est au-dessus de soi, qui nous dépasse : la foi dans la vie, la foi si ce n'est en Dieu du moins dans les valeurs authentiques qui font notre raison d'être, notre raison de vivre, dans sa famille, dans sa patrie, dans son travail, et dans cette confrontation du quotidien avec la vie qui fait le sel de notre existence et lui donne tout son sens : le sens du vrai, de l'authentique, du réel.

*

A-t-on le droit, en tant que citoyen, de se poser en critique d'une autre catégorie de « citoyens », allant ainsi à l'encontre d'un principe fondamentalement inlassablement rabâché : la prétendue égalité entre tous les citoyens ? Oui, dans le cas présent, parce que, qu'on le veuille ou non, égalité ou pas, il y a les payeurs et ceux qui sont payés. Et ce n'est pas le même monde. Il y a la société servile et la société civile. L'argent, à un moment donné, est toujours le nerf de la guerre ; il est même celui de la paix ; autrement dit, il existe un rapport très terre à terre de subordination de payeur à payé ; celui qui paye est en droit d'exiger un service de celui qui est payé, et non l'inverse, tel que cela se produit dans la réalité d'aujourd'hui, où c'est le payeur, c'est-à-dire le contribuable, qui se retrouve en situation d'être au service du payé, c'est-à-dire du fonctionnaire. Comment cette inversion a-t-elle été rendue possible ? Est-elle seulement réelle ?

Avant d'en arriver là, il faudrait d'abord se poser la question de savoir ce qu'est un fonctionnaire, si on peut le définir et à quoi il sert. J'ai relevé la définition de l'INSEE ; cet organisme est certainement un des mieux placés ; il gère, en principe, les statistiques publiques ; et c'est de là que la surprise est venue : cette définition ne répond à aucun des critères objectifs caractérisant une définition ; est fonctionnaire, selon l'INSEE, **toute personne salariée sur les**

prélèvements obligatoires. Autrement dit, cette définition ne répond pas à des critères objectifs fondés sur les propriétés ou les caractères de l'objet défini ; c'est une désignation statutaire. Autrement dit encore, officiellement, on ne sait pas au juste ce qu'est, ni à quoi sert un fonctionnaire ; et si on ne sait pas toujours à quoi il sert, une chose est sûre : il a un coût. Si je dis : un garagiste se définit comme un monsieur qui vend et répare des automobiles, tout le monde comprend de quoi il s'agit ; un fonctionnaire, on ne sait pas : cela désigne donc l'appartenance à une entité organisatrice soldée par le contribuable, pas à une profession ; fonctionnaire n'est pas un métier, c'est une catégorie sociale.

Quand l'INSEE définit ainsi le fonctionnaire, elle fait un aveu de taille : elle confirme officiellement que le fonctionnaire n'est pas déterminé par la désignation de son activité réelle, mais par le fait très général qu'il vit sur le pot commun, sur la mangeoire nationale, et cela quelle que soit la manière dont il est rémunéré, quel que soit le niveau de cette rémunération, quelle que soit la fonction à laquelle il est affecté. On remarquera que le fonctionnaire ne touche pas un salaire mais un traitement ; le mot salaire, doublet synonymique de sueur, mot rappelant le goût de sel des glandes sudoripares, désigne les « puent la sueur », les serfs, ceux qui tournent la clef à molettes, liment la tôle, cassent les cailloux sur la route, cultivent la terre ou sont ingénieurs de très haut niveau : ceux-là sont salariés ou employés ; ils touchent leur écot, ce salaire qu'on payait aussi, aux temps anciens, en part de sel. Le fonctionnaire est censé être au-dessus de ces basses considérations matérielles : il reçoit un traitement ; dans l'ensemble, il est plutôt mieux traité que mal, en effet, d'autant qu'il bénéficie d'avantages divers, des « droits acquis », voire de passe-droits, qui en font un individu privilégié, protégé à vie. L'exemple de l'un de ces privilèges les plus scandaleux porte, par exemple, sur le calcul des retraites. Les fonctionnaires de l'État sont titulaires, contractuels, vacataires ; ces derniers sont le plus souvent des stagiaires ou des salariés du privé travaillant pour l'État ; voyez comme sont les choses : le mot « travail » désignait jadis un instrument de torture... Notre langue française est pleine d'inattendus de ce genre.

Quant à la fonction publique je m'en tiendrai à une définition non politiquement correcte, non officielle, certes, mais parfaitement adéquate à son objet ; non, pas une définition, plutôt une façon de la résumer : **La fonction publique est une masse d'inertie socialement assujettie à l'État, dont le rapport service public / nuisance publique est proportionnel au poids qu'elle exerce sur la société civile, selon qu'elle entrave ou non le dynamisme de celle-ci.**

*

Je vous vois vous récrier d'un air courroucé : « Mais de quoi se mêle-t-il, celui-là ?... Qui est-il pour parler comme cela ?... Et le service public, il n'existe pas, peut-être ?... »

Eh bien justement, je ne suis pas sûr que le service public existe bien comme il devrait exister... Et c'est là que se trouve le cœur du débat. À force de développer de façon pléthorique la population des agents de la fonction publique (peu importent les différents statuts), au-delà de toute mesure raisonnable, on a fait de l'institution publique un monstre ingouvernable qui a envahi la société civile et l'a amenée à vivre aux ses dépens de celle-ci ; à force de multiplier les organismes de toutes sortes, parfois sans autres objectifs bien définis que de créer des fonctionnaires pour créer des fonctionnaires ou des assistés sociaux, ce qui revient au même du point de vue des budgets inhérents, on a transformé l'institution en État-providence ; on a fait de l'administration publique un vivier inépuisable où les politiciens républicains viennent pêcher leur clientèle électorale ; on a fait en sorte que ce monstre aveugle, flasque, adipeux, oppressant, vorace, accapareur, ne vive plus que pour lui-même, se maintienne en survie comme un masse parasitaire se nourrissant du sang et de la sueur de l'hôte qu'elle colonise, en l'occurrence le contribuable.

Nous n'allons pas entreprendre ici une étude exhaustive de la fonction publique, mais il est important d'en rappeler quelques éléments pour montrer en quoi elle consiste. Nous avons la

fonction publique d'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière. Le nombre de fonctionnaires civils estimé à la fin du XIX^e siècle serait de l'ordre de 450 000 ; il passe autour de 900 000 en 1946, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour atteindre le chiffre officiel de 5,5 millions, aujourd'hui. Nous sommes 110 ans plus tard. Si le nombre des fonctionnaires a été multiplié par 12 en un siècle, que je sache, la population française n'a pas été multipliée par 12 dans le même de temps ; elle n'a même pas été multipliée par 2. Et je ne saurais dire si, dans ce cumul, sont compris les super-fonctionnaires de l'Union Européenne et ceux des organisations internationales comme l'ONU et autres...

Nous avons vu que le fonctionnaire se définit comme un agent rémunéré sur prélèvements obligatoires ; il faut donc ajouter les associations subventionnées réputées « d'utilité publique à but non lucratif », qu'un spécialiste de la question, de gauche mais sans doute plus lucide ou plus honnête que la moyenne, s'est permis de qualifier « d'inutilité publique à but lucratif ». Une belle inversion d'objet social. Ces associations sont plus d'un million et emploieraient plus de 1,8 millions fonctionnaires non titulaires à temps plein ou partiel... Je ne vais pas m'attarder sur le phénomène associatif, mais il est un exemple concret de ce que peut-être le grand n'importe quoi de l'idéologie républicaine à tous les étages, l'exemple d'un détournement scandaleux de la puissance publique, un dispositif parasitaire de clientélisme dont une grande partie est utilisée à caser des proches, des amis, des militants ou sympathisants politiques que l'on nommera, pour la circonstance, militants associatifs.

Il faut compter aussi les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active), ex RMI, dont le nombre serait de plus de 2 millions. Il s'agit là de foyers. Qu'on le veuille ou non, toucher une sorte de salaire minimum de solidarité qui peut se cumuler avec d'autres allocations prélevées sur le pot commun fait de ces bénéficiaires des crypto-fonctionnaires, même s'ils sont sans activités professionnelles. $5,5+1,8+2$: nous en sommes donc au total de 9 millions de fonctionnaires réels. Faut-il comprendre dans ce total les chômeurs ? Ici, le cas est un peu différent, car il s'agit d'actifs productifs, salariés du privé, qui, le temps de leur perte d'emploi, sont rémunérés sur les prélèvements et se retrouvent, bien souvent malgré eux et pour un temps plus ou moins long, quasi-fonctionnaires temporaires : leur nombre est de l'ordre de 5 millions, chiffre non officiel incluant ceux qui sont sortis des statistiques. De plus, durant le temps de leur chômage, ils ne sont plus en mesure de produire et créer de la valeur ajoutée ; autrement dit, l'État ne peut plus prélever sur cette valeur ajoutée qu'ils génèrent pour alimenter ses caisses ou si l'on veut les caisses de l'État-providence ; toutefois, on ne peut les compter comme fonctionnaires. Résultat final nous en sommes à 9 millions de citoyens percevant peu ou prou de l'État, et, sans même compter le coût de l'immigration entièrement supporté par le contribuable français, nous en arrivons au tiers des 26 à 28 millions d'actifs productifs travaillant dans le privé, soit un actif non-productif pour deux actifs productifs. Un sur deux, si l'on tient compte des chômeurs.

Sommes-nous pour autant arrivés au bout de notre décompte ? Et les entreprises parapubliques, telles qu'EDF, GDF, La Poste, Orange, RATP, SNCF, Sécurité Sociale, etc. combien faut-il encore compter de proportions de fonctionnaires dans ces entreprises dont certaines ont des missions dites de service public ou d'intérêt général ? Et les subventions aux entreprises par des biais divers et à des titres multiples ? Et les subventions à l'agriculture qui font que de nombreux agriculteurs sont devenus malgré eux des quasi-fonctionnaires ? Et les subventions, à la presse, à la culture ? Et le nombre indéterminé d'organismes dont l'existence douteuse ne fait qu'obscurcir un peu plus l'inextricable écheveau de ce maquis administratif qu'est devenue la fonction publique française, donc l'État français ? Bienheureux les ronds-de-cuir ! Courteline n'aurait jamais imaginé cela...

Revenons un instant sur cette notion de service public que ma longue pratique de citoyen lambda a permis d'apprécier à sa juste mesure depuis des décennies, comme tout un chacun.

Surtout en matière de grèves et de services proprement dit. La fonction publique est la championne des grèves tous azimuts et d'entrave à la vie civile depuis soixante-dix ans, surtout depuis l'entrée des communistes dans les gouvernements d'après-guerre ; et bien sûr avec le concours de nos syndicats dits « révolutionnaires », abusivement définis « représentatifs », dont le syndicat communiste CGT, syndicat connu pour son obstructionnisme systématique et son jusqu'au-boutisme subversif. Les fonctionnaires sont exigeants pour eux, mais ils le sont moins pour ceux qu'ils sont censés servir ; par ailleurs, les services qu'ils apportent, coûtent chers, très chers, à l'exception de certaines gratuités démagogiques comme l'accès aux bibliothèques devenues comme chacun sait des médiathèques — et ce n'est pas qu'un changement de nom ! —, ou l'accès à ce qu'ils appellent la « culture » et à certains équipements sportifs ; pour le reste le citoyen paye le service, et le paye plutôt trois fois qu'une : une fois comme usager ; une deuxième fois par l'impôt ; une troisième fois par la dette.

La mentalité générale du fonctionnaire est parfois à la limite du supportable ; il passe pour un personnage désinvolte, arrogant, qui ne se remet jamais en question ; qui considère, dès lors qu'il a obtenu le diplôme requis ou passé le concours sésame, que sa fonction est légitime, qu'elle ne peut être contestée ni remise en question, que l'État lui doit tout, que le civil n'a pas son mot à dire, et que se permettre de critiquer un fonctionnaire, c'est quasiment faire acte d'outrage à agent public dans l'exercice de ses fonctions ; pire, on ne va pas tarder à nous dire que c'est du racisme. D'autre part, on entend qu'eux se plaindre, gémir sur leur sort, se comporter comme des enfants gâtés. Bravant l'obligation de réserve, se sentant protégés par leur statut et la sécurité de l'emploi, c'est encore eux que l'on entend le plus souvent s'exprimer bruyamment dans la presse et sur les ondes, sur tous sujets, parfois à titre personnel, parfois en prenant en otages les citoyens qui ne leur demandent rien, sinon de s'en tenir au strict service de ceux qui payent pour que le service soit assuré.

Je veux bien admettre que les fonctionnaires ont souvent des raisons d'être agacés, voire irrités par l'attitude des contribuables irascibles du genre : « Je paye des impôts, donc je veux être servi ; pour le reste, je ne veux rien savoir. » Mais il faut comprendre aussi ces citoyens exaspérés de voir l'argent de leurs impôts, de leur travail, valser par les fenêtres, englouti dans des gaspillages permanents, dans des projets pharaoniques totalement inutiles, dispendieux, parfois même d'une laideur repoussante, de voir leur contribution à l'effort collectif et au bien de la nation dépensé à entretenir des myriades de ramiers surnuméraires, de fainéants institutionnels au sein des collectivités publiques ; on devrait appeler ces derniers des « dysfonctionnaires » (le mot s'apparie fort bien avec la « dysfonction publique » et ses « dysfonctionnements ») pour les distinguer des fonctionnaires honnêtes et assidus qui subissent injustement le discrédit général dont est affectée l'Administration publique dans son ensemble.

Le plus grave, aux yeux du contribuable productif, c'est qu'en vertu de leur statut de citoyens protégés, ils semblent ne pas avoir conscience d'être des privilégiés dispensés de l'obligation de subvenir par eux-mêmes aux nécessités impérieuses de la vie ; ce qui les déresponsabilise face au monde des réalités, au point de n'avoir aucun sens de la valeur réelle de l'argent public ; c'est en tous cas le sentiment que tout non-fonctionnaire conscient ressent. Du coup, on ne peut s'empêcher d'avoir la nette impression qu'ils ne se posent jamais la question sensible de savoir d'où vient l'argent qui les rémunère, ou les budgets qui leur permet de travailler, et que cela les indiffère : « Je suis fonctionnaire, donc j'ai droit à mon traitement salarial à la fin du mois. Les caisses sont vides ? Prenez l'argent où vous voudrez, ce n'est pas mon affaire... Je dois être rémunéré pour mon travail ! »

Il est clair, et c'est l'évidence même, qu'il y a fonctionnaire et fonctionnaire. Je ne vais pas entrer dans une opposition factice entre les différentes catégories, entre les gens de bureau et les gens de terrains, les techniciens, les administratifs, voire entre les catégories hiérarchiques des hauts-fonctionnaires. Il y a des gens de valeur et de grand mérite dans la fonction publique

comme dans le privé ; mais je constate que quand il y en a qui travaillent pour deux, il y en a d'autres qui travaillent pour le quart de la moitié d'un, le plus souvent en faisant preuve d'un état esprit épouvantable. Autrement dit, à qualification égale, il y en a qui travaillent pour deux et d'autres qui ne fichent rien ou font semblant de faire, tout en bénéficiant des mêmes avantages corporatifs. L'avancement se faisant à l'ancienneté, le mérite est inexistant dans la fonction publique (certains affirmant que c'est mieux ainsi, cela ferait des favorisés au sein même des privilégiés !), et à quelques points près, la notation indiciaire est la même pour tous. Inutile de dire que dans le privé, de tels critères corporatistes signifieraient la mort express de l'entreprise.

Il résulte de toutes ces observations que la fonction publique française a été déviée de son objectif fondamental et instrumentalisée comme puissant moyen de détourner l'État de ses prérogatives régaliennes ; non point dans le but d'être au service du peuple français, mais dans celui d'asservir le peuple français à la puissance de l'État, c'est-à-dire de mettre le citoyen au service de ceux qui devraient le servir, en le rançonnant et en le soumettant à la dictature de l'idéologie républicaine. Autrement dit, le rapport de subordination de public à privé a été inversé de privé à public. Le service public, que dans mes mauvais jours je qualifie de « service d'emmerdements publics », n'est donc plus un objectif en soi, mais un prétexte ; loin d'être au service de la communauté nationale, la République a pris en otage le peuple français pour faire de l'État non pas un moyen mais une fin, à un point de faire du fonctionnaire l'ennemi du citoyen. Comment a-t-on pu en arriver là ? Comment cela est-il possible ?

*

Remontons dans le temps. Tout va se mettre en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'affaire tient en deux mots : Statut et Thorez. Le premier Gouvernement provisoire de la République qui suit la Libération va pousser le général de Gaulle à introduire deux ministres communistes attachés à des ministères d'importance secondaire. Dans le second Gouvernement il fait entrer cinq ministres communistes ; ils seront sept sous le gouvernement suivant de Félix Gouin, huit dans le gouvernement Bidault, plus deux secrétaires d'État, et cinq dans le gouvernement Ramadier, avant d'être renvoyés définitivement par le même Ramadier (un socialiste !), et de revenir 34 ans plus tard sous le double septennat socialo-communiste de Mitterrand. En 1946, le Parti communiste, tout auréolé de sa participation à la « Résistance » (ils reviennent de loin !), devient, avec 26 % des voix, le premier parti politique de France : les communistes imposent leur loi dans les gouvernements dits tripartites. Pour comprendre l'influence du Parti communiste et sa forte capacité de nuisance, tant aujourd'hui qu'à l'époque, même si de nos jours il est politiquement inexistant mais toujours d'une nocivité à peine entamée, il faut lui associer la CGT et parler du couple PC-CGT. Comme on peut s'en douter, ils ne choisiront pas les ministères au hasard. Des communistes au gouvernement, c'était faire entrer le loup dans la bergerie. Au total ils ne participeront à ces divers gouvernements que 15 mois durant, mais cela leur suffira pour faire de l'entrisme et métastaser au fil des décennies l'État français à tous les étages l'Administration publique, y compris et surtout l'enseignement et la culture, et mettre en place des dispositifs sociaux d'inspiration stalinienne dont les Français subissent, encore de nos jours, 70 ans plus tard, les effets ravageurs.

Deux mots sur Marcel Paul, celui que certains appellent le kapo de Buchenwald. Il fut Ministre de la Production industrielle et procéda à la nationalisation du gaz et de l'électricité sous la double entité EDF-GDF, puis à la création des Charbonnages de France. C'est lui qui se vantait d'avoir le pouvoir de paralyser la France en coupant l'électricité et le gaz, et en bloquant les ports au moyen de la grève... Propos d'une rare bassesse mentale nourris de ses arrière-pensées totalitaires, qui ne surprendront pas dans la bouche d'un ministre communiste. Mais ce qui nous intéresse est ailleurs. C'est en 1946 que sont institués officiellement les comités d'entreprises. Ils sont généralement financés par un prélèvement de 0,2% de la masse salariale brute de l'entreprise ; mais pour EDF-GDF, ce prélèvement sera de 1% du chiffre

d'affaires annuel du grand monopole d'État. Autrement dit, depuis 1946, citoyen, mon frère, victime de l'arnaque, chaque fois que tu appuies sur un bouton électrique, 1% de ta facture servira à subventionner le syndicat CGT et le Parti communiste français ou ce qu'il en reste, derrière les activités apparentes et souriantes de la CCAS maison. Notons que les personnels d'EDF-GDF, de la SNCF, et de quelques autres quasi-monopoles, bénéficient d'avantages sociaux extravagants, parfois bien supérieurs à ceux des fonctionnaires, au fallacieux et très communiste principe que l'entreprise se doit de favoriser les travailleurs ; et cela, évidemment, au détriment du consommateur ou de l'usager qui paye la note. Aucun gouvernement n'est jamais revenu sur ces privilèges abusifs, sur ce véritable racket imposé par les communistes aux entreprises concernées.

Pour les jeunes générations d'aujourd'hui, le nom de Maurice Thorez ne dit plus grand chose ; il fut pourtant, à l'âge d'or du communisme français, le chef charismatique du Parti communiste de 1930 à 1964, soit 34 ans. À la suite du Pacte germano-soviétique, le 23 août 1939, et de la déclaration de guerre de l'Angleterre et de la France à l'Allemagne le 3 septembre suivant — oui, la France gauchiste et antimilitariste se permet de déclarer la guerre à Hitler sur un quasi coup de tête (encore une histoire de traité : on imagine l'état d'esprit de nos armées totalement impréparées !) —, Maurice Thorez reçoit des autorités militaires française l'ordre de mobilisation lui enjoignant de rejoindre son régiment. Presque au même moment, il reçoit de Moscou le contre-ordre de désertir. Il passera les années de guerre en Union Soviétique, avant de rentrer en France en novembre 1944, à la fin des hostilités. Il retrouve sa place à la tête d'un Parti communiste revigoré par sa participation à la Résistance comme vu plus haut, et au titre de « Parti des 75000 fusillés », que certains mauvais esprits n'hésiteront pas à interpréter comme le parti qui a fait fusiller 75000 Français. À la suite de l'entrevue de Gaulle-Staline (curieusement cette entrevue-là fut légitime, mais pas celle de Pétain-Hitler...), de Gaulle qui craignait autant les communistes français qu'il redoutait Staline, fera entrer Thorez dans le second gouvernement de la Libération comme Ministre de la Fonction publique, avec rang honorifique de ministre d'État. C'est en collaboration avec la CGT et le syndicat chrétien CFTC — lequel, pour l'occasion se contentera de tenir la chandelle —, que Thorez va mettre en œuvre et imposer le fameux statut de la fonction publique qui portera son nom.

Les fonctionnaires français du siècle 2000 doivent donc leur privilégiature institutionnelle à un chef communiste, déserteur de l'armée française, considéré comme traître et saboteur... Juste avant les hostilités et à la suite du Front Populaire, les communistes avaient été à l'origine de nombreuses actions antimilitaristes de sabotage et de propagande défaitiste ayant eu pour conséquences d'affaiblir profondément le moral des troupes, de désorganiser notre armée, et de pousser à la guerre, même s'ils n'en portent pas seuls la responsabilité. Cela nous a valu de subir la fameuse débâcle de juin 40, une des plus graves humiliations que la France ait connu de toute son histoire : le peuple français en plein désarroi, abandonné à lui-même par ses chefs politiques, par ceux qui étaient en charge de le défendre, fuyant courageusement Paris et le Nord de la France dans un sauve-qui-peut indescriptible devant l'avance irrésistible de l'envahisseur allemand. Dans une société civilisée normale, un tel personnage eût relevé des tribunaux militaires ou d'une Cour de justice spéciale pour haute trahison en temps de guerre, et envoyé au peloton d'exécution. Pour moins que cela, l'écrivain Robert Brasillach sera fusillé à la « Libération ». La République dite « Française » honorera le traître Thorez en faisant de lui un ministre d'État, c'est-à-dire un ministre qui, en cas de défaillance du pouvoir, pourrait se trouver en situation d'avoir à assurer la continuité du Gouvernement et des Institutions républicaines.

Il est encore à mettre au compte de Thorez une proposition peu connue, pour le moins stupéfiante ; dans un document de sa main, il demandait à ce que le salaire minimum des fonctionnaires soit supérieur de 30% à celui des ouvriers. Besoin de vous faire un dessin ? Il faut parfois se pincer pour croire ce qu'on lit. Lui, le « Fils du peuple » (son surnom officiel,

c'est dire !), le champion de la classe ouvrière, le défenseur du prolétariat, se permettait d'exiger qu'on favorise les fonctionnaires au détriment des ouvriers... De quoi tomber à la renverse ! J'ignore si cette exigence a été suivie d'effet à l'époque. Mais l'on voit bien où les communistes voulaient en venir ; ils n'avaient qu'un but, une seule obsession : contrôler les rouages de l'État pour embrigader les masses ouvrières afin de renverser la République et instaurer la dictature communiste en France, avec le soutien du camarade Staline. Il ne faut pas oublier que toutes les grèves ouvrières de 1936 à 1947, date à laquelle elles furent durement réprimées par le ministre de l'Intérieur de l'époque, le socialiste Jules Moch, avaient des résonances insurrectionnelles à vocation révolutionnaire. Ce fut aussi cela, la « Résistance ».

En 1983, soit 37 ans plus tard, le statut Thorez est remis en chantier avec le retour des socialo-communistes au pouvoir, sous la présidence Mitterrand. Entre temps, la « droite » lui avait fait subir quelques outrages. À qui va-t-on confier cette remise à plat ? Ben voyons, au ministre de la fonction publique du gouvernement Mauroy, le communiste Anicet Le Pors ! Décidément, on n'en sort pas... Le statut communiste Thorez de 1946, réactualisé par un communiste en 1983, est toujours en vigueur de nos jours, et fait de l'État français un État crypto-communiste.

L'argument de ceux qui ont engagé la réforme du statut de la fonction publique, dès la période Thorez, était de dire que les statuts précédents furent des statuts « carcans »... statuts carcans, qu'est-ce à dire ? Que la fonction publique doit être le jardin des délices pour les braves gens qui se dévouent au bien public ? Qu'elle doit être un îlot de béatitude dans un monde d'esclaves et de réprouvés ? Je récusé l'expression habituelle de « grand serviteur de l'État » en parlant d'un haut fonctionnaire ; on ne sert pas l'État, on sert le citoyen, on sert le peuple Français, on sert la nation ; bref, on sert la société civile dont le fonctionnaire est à un certain point partie prenante. Que l'on soit haut fonctionnaire ou fonctionnaire subalterne, c'est du pareil au même. De même que la notion de service public a été détournée de son but. Les Congrégations religieuses de jadis, celles que la République a interdites et spoliées, au profit justement de la fonction publique, étaient fondées sur le « don de soi » ; tout se passe aujourd'hui comme si la fonction publique avait inversé ce grand principe gracieux de servitude volontaire au nom du Christ en « don pour soi » ; de même pour la notion de service ; et là je pense à la remarquable devise des Compagnons du Tour de France : « *Ne pas se servir, ne pas asservir, mais servir* » ; tout se passe, là aussi, comme si les caciques de l'État républicain l'avaient faite leur, mais inversée : « se servir, asservir, mais ne pas servir ». Les fonctionnaires sont attachés à l'État, ils sont à disposition ; ils se sont engagés en échange d'avantages régaliens et d'un emploi garanti à vie ; ils sont tenus à des obligations, la première d'entre elles étant l'obligation de réserve, suivie de sa soumission au principe régalien de servitude. Le diplôme ne suffit pas ; l'impétrant doit d'abord être soumis à une enquête de moralité et de bonnes mœurs, comme jadis, dans le milieu familial aussi bien que dans l'environnement de la famille ; et quand ils se marient, les conjoints et la parenté font l'objet d'une enquête de même nature. Bref, le fonctionnaire n'est pas un homme libre : il est assujéti par son engagement à sa fonction, et doit assurer le bien commun au service de ses compatriotes citoyens. Le statut de la fonction publique est à reprendre à partir de zéro, en commençant par le commencement : définir les objectifs de la fonction publique et la raison d'être du fonctionnaire.

Et j'en arrive à la conclusion ; j'en arrive là où je voulais en venir, là où tout ce que je viens d'affirmer précédemment prend tout son sens et révèle le fond obscur de notre société moderne. Si j'ai personnalisé cette intervention autour du fonctionnaire, c'est pour bien faire comprendre que la fonction publique a été détournée de son but initial, tout comme l'État républicain a été détourné du sien, accaparé par une élite autoproclamée d'apparatchiks, une nomenklatura de hauts fonctionnaires, politiciens, technocrates (Il y aurait 48 000 hauts fonctionnaires) ; l'État étant, non plus considéré comme une organisation collective au service de la nation, mais comme une entreprise de domination et de destruction des peuples européens, au même titre

que l'immigration, la dette, l'abandon de la souveraineté monétaire, la suppression des frontières, les lois répressives liberticides et antifrançaises, etc. Plus il y a de fonctionnaires, plus la société s'alourdit, plus son dynamisme est entravé, plus sa vitalité diminue et plus le pays s'étirole... Plus la proportion de fonctionnaires augmente au détriment des producteurs de valeur ajoutée, plus la charge de la société s'amplifie, plus celle-ci s'essouffle comme si on avait chargé le baudet aux limites de sa résistance, plus elle contribue au renchérissement du coût de la vie, plus le pays s'appauvrit... Écraser les peuples sous le poids de la fonction publique, tel est le plan sournois du Nouvel Ordre Mondial pour mettre à bas les nations européennes et imposer la dictature universelle ; telle est la réalité du détournement de l'État aux fins de son instrumentalisation, celle-ci n'étant qu'un moyen parmi d'autres pour le Nouvel Ordre Mondial d'en arriver à ses fins sataniques ; quant aux élus de la république, idiots utiles ou agents stipendiés, c'est la dernière catégorie de fonctionnaires que je n'ai pas comptabilisée dans mon bilan : la catégorie la plus nuisible à la société française, la catégorie des vrais dysfonctionnaires dystopiques !

1. Sobriquet donné à François Hollande qui se présentait comme un Président de la République « normal ».

Note. Avec la mentalité délétère qui règne dans notre pays aujourd'hui, avec ce régime républicain tombé en déliquescence, qui a tombé le masque et montre son vrai visage diabolique voire franchement satanique, j'en suis à me demander si les jeunes Français ne sont pas fonctionnaires dès la sortie de maternelle, étant entendu que je donne au mot « fonctionnaire » une portée qui va bien au-delà de sa signification habituelle « officielle » : personnel de l'administration publique ; et quand tous les citoyens d'un pays sont fonctionnaires, c'est que, d'évidence, le pays est devenu communiste. D'ailleurs ils ne sont plus citoyens, ils sont esclaves. Une chose est sûre : la dictature universelle que veut imposer le Nouvel Ordre Mondial a de beaux jours devant elle ; elle peut compter sur une masse d'humanoïdes asservis en puissance comme l'ex-Union Soviétique n'en a jamais produits ni rêvés ; même le régime communiste Chinois actuel n'arrive pas à ce niveau : il suffit de voir les contenus scolaires qu'on inculque à notre jeunesse !... La technocratie totalitaire est mûre en France, les esclaves à venir aussi : une classe d'apparatchiks et une humanité dégénérée de tubes digestifs munis de leurs deux bras et d'un cerveau de gastéropode, tout juste bons à produire, consommer, payer... Que demandent les Français ? Le meilleur des mondes chez les invertébrés !
